



LA MICROFINANCE CONTRIBUE À LA RÉDUCTION DE LA PAUVRETE ET À LA GESTION DES PÊCHES

POLITIQUES PUBLIQUES DE SOUTIEN À LA MICROFINANCE,
AUX MOYENS D'EXISTENCE ET À LA GESTION DES RESSOURCES

LA MICROFINANCE CONTRIBUE À LA RÉDUCTION DE LA PAUVRETE ET À LA GESTION DES PÊCHES

Cette note de synthèse a pour but de:

Analyser les tendances de la réflexion et de la pratique relatives à la place de la finance dans la réduction de la pauvreté

Examiner comment les communautés de pêche artisanale utilisent les services financiers, en centrant l'attention sur l'Afrique de l'Ouest

Identifier les principaux problèmes et défis relatifs à la prestation de services microfinanciers aux communautés de pêche

Montrer que la microfinance peut être utilisée en soutien à la gestion des pêches

Esquisser des recommandations pour des politiques et des mesures visant à améliorer la disponibilité des services financiers afin de réduire la pauvreté et la vulnérabilité dans la pêche artisanale

LA FINANCE AUX FINS DE RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ: UN BREF RECAPITULATIF

Les premières tentatives visant à réduire la pauvreté par le biais du crédit agricole subventionné et soutenu par l'État au cours des années 50 et 60 ont été balayées par la vague de dérégulation des marchés financiers des années 80. Les programmes de microcrédit axés sur le développement des petites entreprises, lancés dans les années 80, se sont élargis pour inclure d'autres services financiers, comme l'assurance et l'épargne, fournis par les institutions de microfinance (IMF).

DÉFINITION DE LA MICROFINANCE, DU MICROCRÉDIT ET DES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE

La microfinance concerne les prêts, l'épargne, l'assurance, les services de transfert et autres produits financiers ciblés sur les personnes à faible revenu.

Le microcrédit concerne le prêt de faible montant accordé par une banque ou une autre institution.

L'institution de microfinance (IMF) fournit ces types de services. Ces institutions sont certes très différentes les unes des autres, mais elles partagent toutes la même détermination à fournir des services financiers aux clients qui sont plus pauvres et plus vulnérables que les clients des banques ordinaires.

Contrairement à leurs prédécesseurs, les IMF sont indépendantes du gouvernement et/ou ont un degré élevé d'autonomie par rapport aux fonctionnaires et aux politiciens. Nombre d'entre elles sont financièrement prospères, offrent des produits financiers novateurs et acceptent le fait qu'il n'est pas nécessaire que le crédit soit inférieur au taux du marché pour attirer les pauvres. Elles comptent actuellement environ 85 millions de clients dans le monde.

Certes, davantage d'améliorations et d'innovations sont encore nécessaires pour que la microfinance ait un impact plus positif. Il est en effet très préoccupant de constater que la microfinance n'atteint pas les personnes les plus

pauvres, les plus vulnérables. En partant de l'hypothèse que les pauvres ont besoin du crédit pour augmenter leur revenu, la microfinance s'est essentiellement concentrée sur la conception et l'institutionnalisation d'un modèle de fourniture du microcrédit. D'aucuns soutiennent à l'heure actuelle que plus les personnes sont pauvres, plus le crédit ne sert vraisemblablement qu'à atténuer les variations de liquidités financières du ménage ou à jouer le rôle d'une assurance. La contribution des services financiers à faire face aux risques est plus importante que tout bénéfice attendu sous forme d'un revenu accru. Afin de réellement aider les pauvres, il est par conséquent nécessaire de développer des programmes financiers plus utiles et plus variés.

LES COMMUNAUTÉS DE PÊCHE ET LES SERVICES FINANCIERS

Qui sont les membres des communautés de pêche?

Presque tous travaillent en micro-entreprise ou sont salariés. Les hommes sont pour la plupart des membres d'équipage, ils ne possèdent aucun engin de pêche et dépendent d'une part relativement faible de la capture qu'ils partagent entre eux. Presque tous les transformateurs, les vendeurs et les transporteurs (hommes ou femmes) de poisson sont des micro-entrepreneurs ou des ouvriers qui exécutent les tâches les plus basses de la chaîne de commercialisation. Relativement peu de membres de ces communautés de pêche sont propriétaires d'embarcation, de moteur hors-bord et autre matériel de pêche, ou dirigent des entreprises de transformation et de commerce du poisson à forte intensité de capital.

La diversité parmi les personnes se reflète dans le niveau et le type de risques auxquels sont confrontées les différentes catégories socio-professionnelles, dans leur accès aux différents types de services financiers, la façon dont ils utilisent ces services et le degré auquel ils tirent profit des interventions en matière de développement. La capacité des différents membres des communautés de pêche à affecter, négativement ou positivement, la pression exercée sur les ressources halieutiques, varie aussi. Il en est de même de la capacité des services financiers à soutenir ou entraver la réalisation des objectifs d'aménagement des pêches.



Le rôle des services financiers informels

A l'heure actuelle, les services financiers proposés aux communautés de pêche sont principalement fournis par le secteur informel sous la forme de « financement collectif » et de « crédit intermittent ». Souvent, les mêmes personnes sont à la fois prêteurs et emprunteurs. Ce double rôle et la souplesse de cet arrangement leur permettent d'anticiper sur les besoins, les urgences et les dépenses liés à leur cycle de vie. Ce système crée un réseau d'assurance informel qui aide ces personnes à survivre.

EXEMPLES DE SERVICES FINANCIERS INFORMELS DANS LES COMMUNAUTÉS DE PÊCHE

Les prêts intermittents effectués sans but lucratif par des particuliers sont très courants dans les communautés de pêche, quel que soit le statut socio-professionnel. Ils se pratiquent entre membres d'une même famille, entre amis et personnes qui s'adonnent à la même activité, mais il arrive aussi que les capitaines prêtent à leurs membres d'équipage et que les transformateurs et commerçants de poisson prêtent à ceux qu'ils emploient. Ces prêts servent à financer les besoins quotidiens comme la constitution d'un fonds de roulement, le paiement des frais médicaux et scolaires, ou le versement de l'épargne quotidienne à un collecteur de dépôts. Les conditions du remboursement sont souples et souvent laissées à l'emprunteur.

La garde d'argent et la collecte des dépôts sont également fréquentes, avec ou sans but lucratif. Nombre de professionnels de la pêche conservent ainsi l'argent des membres de leur famille, de leurs amis, de leurs collègues ou de leurs employés. Dans le secteur de la pêche artisanale en Afrique de l'Ouest, les collecteurs de dépôts à domicile qui font leur ronde quotidienne sont courants. L'épargne ne produit aucun intérêt; au contraire, le collecteur demande la valeur d'un dépôt quotidien par mois pour ses services. Ces collecteurs peuvent aussi accorder des petits prêts ou des « avances sur épargne » à leurs clients réguliers.

Le crédit intermittent à but lucratif est pratiqué par les particuliers qui ont un surplus temporaire de liquidités. Il peut prendre la forme d'une avance sur la vente du poisson consentie aux capitaines par les transformateurs et commerçants de poisson. Ce crédit constitue une sorte de financement dans le sens que l'acheteur accorde le prêt contre la capture à venir. Le capitaine utilise l'avance pour financer l'expédition de pêche ou l'équipement nécessaire à capturer le poisson. Généralement, l'acheteur inclut un bénéfice et le coût du risque lors de l'achat de la quantité convenue de poisson.

Le financement collectif concerne les arrangements qui permettent à des groupes ou des particuliers de mettre leur épargne en commun dans le but principal de se prêter mutuellement les fonds réunis. Les associations d'épargne et de crédit tournants, appelées tontines en Afrique de l'Ouest, mettent périodiquement en commun un montant fixe versé par leurs membres qui reçoivent à tour de rôle la somme collectée. Il y a autant de tours qu'il y a de membres et le cycle s'arrête automatiquement une fois que chaque membre a reçu cette somme. Dans les associations d'épargne et de crédit accumulatifs, l'épargne mise en commun est accumulée jusqu'à ce qu'un ou plusieurs membres demandent à l'emprunter. Le nombre des participants peut varier d'un minimum de trois à plusieurs centaines. L'épargne et les prêts peuvent être utilisés différemment: financer les besoins quotidiens, payer les frais médicaux et scolaires, les événements du cycle de vie (comme les baptêmes, les mariages et les enterrements), les fêtes religieuses ou constituer un fonds de roulement.

Malgré leur popularité, les services financiers informels présentent des faiblesses, notamment:

- L'accès est conditionnel et n'est donc pas ouvert à tous. Les relations personnelles, la notoriété, et les réseaux sociaux jouent un rôle important. Dans les situations de forte mobilité de la main d'œuvre, les membres de communautés de pêche trouvent difficilement à qui confier leur épargne. L'appartenance aux associations d'épargne et de crédit est souvent assujettie à des restrictions et les collecteurs de dépôts itinérants n'accordent pas des avances contre l'épargne à tous leurs clients. Dans l'ensemble, il existe vraisemblablement un biais en défaveur des plus vulnérables et des plus marginalisés.
- Les personnes qui remplissent les conditions requises pour adhérer aux associations d'épargne et de crédit ne reçoivent pas toujours les services nécessaires. La somme relativement élevée requise pour remplacer un moteur hors-bord ou un engin de pêche, par exemple, est rarement disponible.
- La finance informelle n'aide pas les membres des communautés de pêche à faire face à tous les aspects de l'insécurité et du risque. Elle peut leur permettre de gérer raisonnablement bien leurs revenus et leurs dépenses, ou les risques spécifiques au ménage comme la perte des

gains due à la maladie, la perte du matériel de pêche due aux accidents ou aux intempéries, les frais médicaux d'urgence, le décès du soutien économique de la famille, le vol et la précarité des conditions de l'emploi. Cependant, la finance informelle présente des limites quand il s'agit d'aider les membres des communautés de pêche à faire face à l'insécurité et aux risques liés à l'épuisement des ressources halieutiques ou autres facteurs environnementaux qui menacent la communauté dans son ensemble.



L'impact des services financiers formels

Les communautés de pêche artisanale ont découvert les services financiers formels dans les années 50 dans le cadre des programmes axés sur l'augmentation de la productivité de la pêche artisanale et sur le développement du secteur halieutique dans son ensemble. Les résultats ont été décevants: les programmes de crédit étaient insoutenables en raison des taux élevés d'impayés et d'une mauvaise gestion; ils avantageaient les propriétaires d'embarcations qui ne représentaient qu'une faible proportion de la communauté de pêche, généralement la mieux nantie; et la dépendance à l'égard de l'argent « bon marché » a affaibli la viabilité des institutions financières.

Suite à la dérégulation et à la fixation des taux d'intérêt par le marché, ainsi qu'à l'intensification du capital dans la pêche artisanale due en partie à ces programmes, le crédit subventionné a créé une demande pour des services qui ne sont plus disponibles. Qui plus est, il a contribué à accroître la capacité de pêche des flottes tant artisanales qu'industrielles sans tenir compte des effets produits à long terme sur les ressources halieutiques. A l'heure actuelle, la pression accrue exercée sur les ressources halieutiques, associée à la question non réglée des droits d'usage, est perçue comme une menace immédiate sur les moyens d'existence des communautés de pêche. Ce type de risque est particulièrement problématique car il affaiblit la capacité des réseaux d'assurance en milieu communautaire, y compris les services financiers informels, à fournir un soutien.

L'essor de la microfinance dans les communautés de pêche

L'échec des programmes de crédit antérieurs et la préoccupation croissante à l'égard de la pauvreté et de la vulnérabilité dans le secteur halieutique ont sensibilisé au besoin de mettre les services microfinanciers à la disposition des communautés de pêche. Deux types d'IMF sont présentes dans le secteur halieutique : celles qui ciblent exclusivement les communautés de pêche et celles qui en comptent des membres parmi leurs clients. Elles sont respectivement désignées comme IMF spécialisées et IMF non spécialisées.

Les IMF non spécialisées associent généralement la pêche artisanale à un niveau de risque élevé et limitent le nombre des membres des communautés de pêche parmi leurs clients. Ceux-ci sont principalement les femmes urbaines qui pratiquent la transformation et le commerce du poisson.

Les premières IMF spécialisées ont été créées dans les années 80, généralement grâce à l'aide du département national des pêches, d'une organisation non gouvernementale (ONG) ou d'un projet. Elles appliquent pour la plupart la formule coopérative et ont été lancées par les propriétaires de matériel de pêche et par les plus influents transformateurs et commerçants de poisson pour répondre à leur demande de prêts destinés à l'investissement. Elles sont concentrées sur les sites de



débarquement les plus importants à proximité des centres urbains et leur nombre est assez réduit. Ces institutions ont généralement un capital de base relativement faible, et leur rayon d'action est limité. Leurs membres ne sont pas représentatifs des pauvres. Ces IMF doivent généralement faire face à une demande de crédit qui dépasse de loin les ressources disponibles destinées aux prêts. Suite à l'échec de ne pouvoir satisfaire cette demande, les membres ont cessé d'épargner et ont dissuadé leur entourage, les pauvres comme les moins pauvres, de participer. Rares sont celles qui se sont avérées durables.

Les services financiers se sont réellement mis au service des plus pauvres quand quelques IMF ont commencé à offrir aussi des programmes d'épargne et d'assurance, des conseils en affaires et le soutien au développement organisationnel – c'est-à-dire des services qui sont plus indispensables aux pauvres que le crédit lui-même. Le défi de ces IMF a été de pouvoir fournir ces services tout en restant financièrement viables. Des exemples de réussite sont donnés plus loin.

La microfinance et la gestion des pêches

La pêche artisanale apporte une contribution importante aux économies nationales dans un grand nombre de pays en développement. Cependant, la marginalisation, la précarité des droits d'accès aux ressources, la dépendance envers des systèmes de production variables, et le caractère risqué de beaucoup d'opérations de pêche sont autant de causes de la vulnérabilité de ces communautés. Non seulement la vulnérabilité affaiblit la contribution de leurs membres aux économies locale et nationale, mais elle diminue leur motivation à participer à la gestion des pêches. La microfinance peut jouer dans ce domaine un rôle utile de trois façons différentes:

- Aider les membres des communautés de pêche à réduire leur vulnérabilité et de ce fait, à augmenter leur capacité et leur volonté de participer à la gestion des pêches*.
- Encourager et soutenir la diversification des moyens d'existence en dehors du secteur halieutique en créant des produits financiers conçus dans ce but particulier.
- Contribuer à des investissements responsables dans la pêche artisanale pour lesquels les plans d'aménagement des pêches servent de guide à l'évaluation des demandes de prêt.

* Pour une explication plus complète, voir la note de synthèse n°1 de cette série

LA MICROFINANCE AU SERVICE DE LA RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ ET DE LA PÊCHE RESPONSABLE

Les IMF, en collaboration avec les communautés de pêche, les gouvernements, les ONG et les agences de développement ont répondu positivement aux défis de fournir des services financiers aux pauvres pour les aider à renforcer leurs moyens d'existence d'une façon compatible avec les impératifs de bonne gestion des ressources.

Tirer parti des institutions de microfinance informelles existantes: le cas du Bénin

Dans le souci d'atteindre les plus pauvres dans les communautés de pêche, la Maritime Microfinance (MMF) au Bénin a créé un nouveau programme d'épargne qui cible les associations informelles d'épargne et de crédit rotatifs qui attirent un grand nombre de pauvres. Ces associations informelles, les tontines, ont dorénavant la possibilité de déposer l'épargne du groupe dans un compte spécial appelé « tontine ». Ce nouveau programme a permis de tripler le nombre total de clients de ses programmes de microfinance et les ressources supplémentaires sont quasi égales à celles mobilisées au travers des comptes individuels. Selon la MMF, 80% des épargnants en tontine ont bénéficié de prêts en 2005.

APERÇU DES ACTIVITÉS ET DES CLIENTS DE LA MARITIME MICROFINANCE (2003)



Programme	Nombre de clients	Budget total (in FCFA ¹)
Épargnes		
Dépôt individuel (compte courant)	81 hommes, 193 femmes	31 606 540
Compte tontine	279 hommes, 829 femmes	30 385 950
Total	1 382	61 992 490
Crédits	26 hommes, 256 femmes	34 250 000
Total	282	

Source: Rapport financier général, Maritime Microfinance, 2003

¹ 1 dollar américain = 542 F CFA (Novembre 2005)

RELIER LES ONG ET LES GROUPES D'ENTRAIDE AVEC LE SYSTÈME BANCAIRE NATIONAL EN INDE

En février 1992, la Banque nationale pour l'agriculture et le développement rural (NABARD) en Inde a lancé le Programme de liaison entre la banque et les groupes d'entraide, avec l'appui de la Reserve Bank of India et a généralisé ce mécanisme de fourniture de crédit à compter d'avril 1996. Dans le cadre de ce programme, plus de 3 000 ONG et 35 000 succursales de banques s'étaient associées en mars 2004. Ces liens s'établissent sous la forme de trois modèles:

- Les banques comme institutions de promotion des groupes d'entraide: elles assurent la promotion, la formation et fournissent le soutien au crédit des groupes d'entraide;
- les ONG comme institutions de promotion des groupes d'entraide: elles assurent la promotion, la formation et aident les groupes d'entraide à établir le lien avec les banques;
- les ONG comme intermédiaires financiers: elles assurent la promotion, la formation et contractent un emprunt global auprès des banques avant d'accorder des prêts aux groupes d'entraide.

Le Gouvernement d'Orissa a organisé une mission d'entraide, la «Mission Shakti», pendant l'année mondiale de la femme en 2001 pour renforcer les groupes d'entraide existants et encourager la formation de nouveaux groupes chez les femmes pauvres. La banque NABARD fournit l'encadrement nécessaire aux fonctionnaires du gouvernement concernant les modules de formation et l'établissement des liens entre les groupes d'entraide et les banques. A la fin octobre 2004, il y avait quelque 2 663 groupes d'entraide de femmes travaillant dans la pêche, soit 10% du total des groupes d'entraide dans les districts côtiers de cet Etat.

Source: Services de consultation de la banque NABARD, 2005. Rapport d'un projet d'étude sur l'évaluation des moyens d'existence et sur le programme de microfinance en faveur des femmes dans les communautés de pêche côtières de l'Etat d'Orissa en Inde. Étude financée par la FAO.

LA MICROFINANCE SOUTIEN LA DIVERSIFICATION DES MOYENS D'EXISTENCE AUX PHILIPPINES

En 1990, les administrations locales ont mis en œuvre un projet ciblé sur les femmes dans les communautés de pêche dans deux provinces des Philippines. Dans le Pangasinan, le gouvernement provincial a créé un partenariat avec la Land Bank des Philippines (LBP). La ligne de crédit permanent gérée par la LBP a fourni une source régulière de capital aux femmes qui s'est prolongée au-delà de la fin du projet en 1994. Leurs bons antécédents en matière de remboursement leur ont permis de continuer à avoir accès à la ligne de crédit. En 2003, quelques femmes en étaient à leur huitième prêt consécutif. La plupart des activités financées relevaient du commerce et de la commercialisation – principalement du poisson, mais aussi du riz, du sel et autres denrées de base. L'engraissement des porcs étaient un projet commun. Certaines femmes ont abandonné le commerce pour devenir propriétaire d'engins de pêche, de moteurs et de bateaux. D'autres se sont diversifiées vers des activités comme l'achat et la vente des vêtements prêt-à-porter, des aliments transformés et même dans l'acquisition d'un magasin de vidéos et photos. L'impact positif de ces changements sur la vie des femmes et de leurs familles a quelquefois été spectaculaire.

Source: "Améliorer le sort des femmes défavorisées dans les petites communautés de pêche à Capiz et Pangasinan", projet financé par le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et exécuté par la FAO, Tietze, U. et L. Villareal (2003).

LES USAGES MULTIPLES DE LA MICROFINANCE AU TCHAD

Ere est un village de 7 000 habitants situé à 325 km au sud de la capitale N'Djamena. Les gens pratiquent la pêche dans la rivière Logone et cultivent le riz pendant la saison des pluies. Ils cultivent aussi des légumes et du sorgho et élèvent quelques animaux.

Le Programme pour des moyens d'existence durables dans la pêche (PMEDP) a soutenu le développement de la microfinance à Ere, où les services microfinanciers n'existaient pas auparavant. Le groupe Walta*, composé de 24 hommes et de 60 femmes, créé en 1995, est le bénéficiaire de ces services et l'ONG locale APIBASE en est le fournisseur. Dès le début, il a été convenu que les services de microfinance s'aligneraient sur des mesures prises en faveur de l'utilisation responsable des ressources halieutiques. Le groupe Walta a créé une banque communautaire d'épargne et de crédit et a développé des mesures et un système relatifs à la bonne gestion des concessions de pêche.

APIBASE a aidé le groupe Walta à gérer un fonds de roulement de 6,3 millions de francs CFA. Une partie de ce fonds a été

investie dans une ferme rizicole de deux hectares au nom du groupe. Le revenu qu'elle engendre est reversé dans le fonds. Une autre partie a permis d'acheter du riz, qui a été revendu aux membres pendant les périodes de pénurie. La plus grande partie de l'argent a été investie dans des engins de pêche réglementaires, par ailleurs difficiles à se procurer à Ere. Le groupe Walta gère désormais son propre stock de matériel de pêche, il en garantit ainsi la disponibilité et réalise un petit bénéfice sur les ventes. Le reste du fonds a servi à établir un programme de microcrédit. Les prêts sont utilisés pour financer le matériel de pêche et de transformation du poisson et pour se diversifier vers d'autres activités génératrices de revenu comme le petit commerce.

Le suivi régulier de la part d'APIBASE a permis de mesurer l'impact sur les dépenses du ménage. Les membres du groupe Walta qui ont à présent les moyens de dépenser davantage peuvent ainsi satisfaire les besoins de consommation du ménage tout en augmentant leur contribution à l'économie locale.

TYPE DE DÉPENSES	AVANT LE PROJET	À LA FIN DU PROJET	
Nourriture	925	2 015	CFA F/jour
Vêtements	2 850	3 855	F CFA/mois
Logement	3 375	5 565	F CFA/mois
Santé	2 045	4 085	F CFA/mois
Education	3 100	5 800	F CFA/an

Source: Rapports de suivi du SFLP, APIBASE

Pendant la mise en œuvre du projet, APIBASE a été reconnue comme IMF par le Ministère des finances et a élargi ses activités à deux autres communautés, indépendamment de tout soutien externe.

* Dans la langue parlée à Ere, « Walta » signifie « prendre ses responsabilités »

ATTEINDRE LES PLUS VULNÉRABLES – LES SERVICES FINANCIERS EN FAVEUR DES PROFESSIONNELS DE LA PÊCHE PORTEURS DU SIDA AU BÉNIN ET AU CONGO

Au Bénin, Initiative Développement (ID) est une institution financière qui compte parmi ses clients des personnes porteuses du SIDA. Pour assurer la fourniture des services médicaux et sociaux nécessaires à la réduction du risque lié aux services financiers offerts à cette catégorie de clients, l'ID a conclu un partenariat avec Racine, une ONG nationale qui fournit l'aide sociale et psychologique, les soins de santé et les médicaments antirétroviraux aux ménages affectés par le VIH/SIDA.

Au Congo, le Conseil national de lutte contre le SIDA (CNLS) a entrepris dans deux communautés de pêche, Pointe Noire (pêche en mer) et Makotipoko (pêche continentale) l'étude du rôle que pourrait jouer les programmes d'épargne et de crédit et la formation technique relative à des moyens d'existence différents auprès des ménages affectés par les maladies chroniques, dont le VIH/SIDA. Il arrive que, dans les communautés de pêche, les ménages atteints de maladies chroniques soient confrontés à la perte de leurs moyens de production pour avoir été obligés de vendre leur embarcation de pêche, leurs filets et leur matériel de transformation du poisson pour couvrir les frais médicaux. Les familles affectées font face à ces risques grâce au soutien des membres de la communauté ou en se tournant vers des travaux moins éprouvants mais qui entraînent souvent une perte substantielle de revenu. Les familles interrogées ont avoué que les enfants et les femmes appartenant à ces familles pratiquent le « sexe transactionnel » ou deviennent des travailleurs sexuels pour contribuer au revenu familial. Le CNLS soutient les personnes porteuses du SIDA à trouver d'autres sources de moyens d'existence et a encouragé la participation d'une IMF. Pour aider les clients porteurs du SIDA à remplir les conditions de l'institution financière, le CNLS assure la fourniture des services médicaux.

Ces études de cas montrent que les initiatives relatives à la microfinance dans le secteur halieutique commencent à présent à répondre de façon novatrice aux besoins des plus pauvres et des plus vulnérables dans les communautés de pêche. En encourageant la diversification des moyens d'existence et en travaillant avec les parties prenantes de la gestion de la pêche, elles abordent également les questions concernant la gestion durable des ressources. Sur les bases de ces bonnes pratiques, il est possible d'élargir la portée des IMF dans le secteur.

ELARGISSEMENT DU RÔLE DE LA MICROFINANCE DANS LE SECTEUR DES PÊCHES

Malgré les exemples de succès notables, plusieurs contraintes doivent être surmontées avant que la microfinance ne puisse contribuer de façon significative à la réduction de la pauvreté et à la gestion des pêches:

- Les services financiers informels ne répondent que partiellement aux besoins, et les services financiers formels sont généralement hors d'atteinte des membres de communautés de pêche.
- Malgré leur potentiel, les IMF ont actuellement un rayon d'action limité. Les institutions composées de membres-proprétaires ont des difficultés à atteindre les pauvres et leur capacité financière et opérationnelle est souvent faible, alors que les IMF non spécialisées considèrent que la prestation de services aux communautés de pêche présente des risques importants.
- Une clientèle plus étendue et une croissance au bénéfice des pauvres devraient être appuyées à la fois par un programme de développement commercial et opérationnel des IMF et par un programme de développement professionnel pour les clients.



- L'insuffisance des connaissances en matière de pêche et de gestion des ressources et l'absence ou l'inefficacité des efforts de gestion des pêches limitent à la fois l'engagement des IMF dans le secteur halieutique et leur contribution potentielle à une pêche responsable.
- La disponibilité restreinte des services sociaux susceptibles d'appuyer la prestation de services financiers dans les communautés de pêche contribue à la réticence des IMF envers ce secteur.

Ces contraintes peuvent être surmontées par le biais de partenariats actifs entre les communautés de pêche, les IMF et les autres acteurs des secteurs de la pêche et du développement.

QUI PEUT FAIRE QUOI?

Les Ministères chargés des pêches peuvent:

- Jouer un rôle proactif en se familiarisant avec la microfinance et en établissant des relations entre le Ministère des finances, les organisations d'encadrement des IMF et des IMF individuelles.
- Faire découvrir à des IMF des communautés de pêche qui cherchent à se diversifier vers d'autres activités, ou s'efforcent de gérer les ressources halieutiques de façon différente, comme dans l'étude de cas réalisée au Tchad.
- Reconnaître les IMF comme étant des parties prenantes clés de la gestion de la pêche et les inviter à participer au développement et à la mise en œuvre des programmes de gestion des pêches.
- Sur la base de leurs connaissances en matière de pêche, identifier les autres interventions et/ou services qui sont nécessaires au soutien et à la durabilité de la prestation de services financiers aux membres des communautés de pêche et s'efforcer d'établir des partenariats avec ceux qui peuvent fournir ces services. Le travail accompli par le personnel chargé de la pêche, les programmes nationaux de lutte contre le SIDA, les ONG et les IMF dans les communautés affectées par le SIDA au Bénin et au Congo en est une illustration.

Les institutions de microfinance peuvent:

- Prendre l'initiative de se familiariser avec le secteur de la pêche artisanale, les différentes catégories socio-professionnelles concernées et la situation actuelle concernant les efforts en matière de gestion des ressources halieutiques. Toutes les IMF mentionnées dans les études de cas, spécialisées ou non, ont établi de bonnes relations de travail avec les organisations de pêche en développant leurs services.
- Créer des services financiers appropriés, tout en adaptant au secteur halieutique les programmes et services existants. Pour ce faire, il faudra, entre autres, fixer des taux d'intérêt basés sur la rentabilité et les risques dans le secteur des pêches, établir les calendriers de remboursement en fonction de la saisonnalité et de l'incertitude des rendements, et fournir des services comme des programmes d'assurance médicale et d'assurance des engins de pêche.
- Explorer la contribution possible à la réduction de la pauvreté et à la gestion des pêches dans les régions fortement dépendantes de la pêche et créer des services pour fournir ces contributions. Elargir le rayon d'action de l'institution, mettre l'accent sur le besoin d'attirer les pauvres et insister sur le « rôle protecteur » de la microfinance. Un tel élargissement nécessite la création et la promotion de programmes et de services qui répondent aux exigences des pauvres.
- Identifier les autres interventions et/ou services qui sont nécessaires au soutien et à la durabilité de la prestation de services financiers aux communautés de pêche et s'efforcer d'établir des partenariats avec ceux qui sont capables de fournir ces services.



Les institutions financières formelles peuvent:

- Sur demande, financer les IMF aptes à exercer dans le secteur de la pêche artisanale. Il semble effectivement qu'il y ait le potentiel de fournir une vaste gamme de services financiers à ces communautés par le biais de liens avec les banques commerciales dans les lieux où les IMF fonctionnent bien et où les ONG sont actives dans les communautés de pêche, comme l'illustre l'étude de cas réalisée en Inde.

Les organismes de développement, les ONG et les organisations communautaires peuvent:

- Fournir les services de renforcement des capacités, de formation et de conseil concernant les deux aspects de l'offre et de la demande relatives aux IMF.
- Aider à fournir aux communautés de pêche les services sociaux qui favorisent une action plus étendue et plus intense. Par exemple, l'alphabétisation et une meilleure compréhension du fonctionnement des IMF peuvent donner à ces communautés la confiance nécessaire pour consulter et utiliser les services d'une IMF. Des services sanitaires et scolaires améliorés ne contribueront pas seulement à augmenter les débouchés des membres de ces communautés sur le marché du travail, mais ils minimiseront les risques liés à la prestation des services financiers. Il en est de même pour l'accès aux services liés à la création de micro-entreprise et l'investissement dans les infrastructures.
- Explorer les possibilités de créer des liens entre les programmes et les services financiers offerts par les IMF et les fournisseurs de financement informels existants, comme la tontine au Bénin.

En résumé, des partenariats établis entre les IMF, les parties prenantes du secteur des pêches et les fournisseurs de services sociaux ont le potentiel d'apporter une contribution significative tant à la réduction de la pauvreté qu'à une pêche responsable.

RESSOURCES

Finance rurale, microcrédit et microfinance

- Adams D. and Von Pischke J., eds. (1984). *Undermining Rural Development with Cheap Credit*. Westview Press, Boulder, Colorado, USA.
- Bouman F.J.A. and Hospes O., eds. (1994). *Financial Landscapes Reconstructed: the Fine Art of Mapping Development*. Westview Press, Boulder, Colorado, USA.
- Coffey, E. (1998). Agricultural finance: getting the policies right. *FAO/GTZ Agricultural Finance Revisited*. No. 2. FAO, Rome.
- Dercon, S., ed. (2004). *Insurance Against Poverty*. Oxford University Press, Oxford, UK.
- Ghate P.B. (1988). Informal credit markets in Asian developing countries. *Asian Development Review*, 6 (1): 64-85.
- Heney, J. (2000). Enhancing farmers' financial management skills. *FAO/GTZ Agricultural Finance Revisited*. No. 6. FAO, Rome.
- Hollinger, F. (2004). *Financing agricultural term investments*. FAO/GTZ, Rome.
- Matin I., Hulme D., and Rutherford S. (2002). Finance for the poor: from microcredit to microfinancial services. *Journal of International Development*, 14: 273-294.
- Pagura M. and Kirsten M. (2006). Formal-informal financial linkages: lessons from developing countries. *Small Enterprise Development Journal*, March 2006.
- Rim, J-Y and Rouse, J. (2002). *The group savings resource book*. FAO, Rome.
- Roberts, R.A.J. (2005). *Livestock and aquaculture insurance in developing countries. A brief overview*. FAO, Rome.
- Robinson, M.S. (2001). *The Microfinance Revolution: Sustainable Finance for the Poor*. World Bank, Washington D.C.
- Rutherford S. (1999). *The Poor and their Money*. Oxford University Press, Delhi.

Développement de la pêche

- Dogbe Gnimadi, C. (2004). *Rapport final de synthèse des études genre et crédit au Bénin, au Niger et en Gambie*. Sustainable Fisheries Livelihoods Programme. DFID/FAO, Cotonou, Bénin.
- Neiland A. and Béné C., eds. (2004) *Poverty and Small-Scale Fisheries in West Africa*. FAO. Kluwer Academic Publishers, Dordrecht/Boston/London.
- Platteau J.P. (1989). The dynamics of fisheries development in developing countries: a general overview. *Development and Change*, 20: 565-597.
- Tietze, U. and Villareal L. (2003). Microfinance in fisheries and aquaculture: guidelines and case studies. *FAO Fisheries Technical Paper*. No. 440. FAO, Rome.

Web sites

- Consultative Group to Assist the Poor: <http://www.cgap.org>
- Portail microfinance: <http://www.lamicrofinance.org>
- Centre d'apprentissage de Finance Rurale: http://www.ruralfinance.org/index_fr.jsp
- Programme pour des moyens d'existence durables dans la pêche: <http://www.sflp.org>



Pour tout complément d'information, veuillez contacter:

Unité de coordination PMEDP

Programme pour des moyens d'existence durables dans la pêche
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
Viale delle Terme di Caracalla, 00100 Rome, Italie
E-mail: SFLP-PCU@fao.org

Cette série de notes de synthèse, réalisée par le Programme pour des moyens d'existence durables dans la pêche, examine de nouvelles orientations et partenariats dans le secteur des pêches et du développement

Cette note de synthèse a été rédigée par le Programme de la FAO pour des moyens d'existence durables dans la pêche (DFID/FAO) (<http://www.sflp.org>) avec le concours du personnel du Département des pêches de la FAO (www.fao.org/fisheries), du Service de gestion, de commercialisation et de financement agricoles (<http://www.fao.org/ag/ags/home/fr/agsf.html>), de la Division de la parité hommes-femmes et de la population (http://www.fao.org/sd/sdw_fr.htm), et de l'Université d'East Anglia, Norwich, Royaume-Uni (www.uea.ac.uk)

Toutes les photos sont la propriété de la FAO

Pour citer cette publication:

FAO. 2006. *La microfinance contribue à la réduction de la pauvreté et à la gestion des pêches – Politiques de soutien à la microfinance, aux moyens d'existence et à la gestion des ressources*. Nouvelles orientations dans les pêches – Série de notes de synthèse sur les questions de développement, No. 04. Rome. 8 pp. Aussi disponible sur : <http://www.sflp.org/briefs/fr/notesynthese.html>

